



Nos enfants ont les deux noms

Par **ammour**, le **01/04/2017** à **04:28**

Bonjour,

Je divorce avec ma femme, nos enfants ont les deux noms, est'il possible de retirer le nom de la mère ?

Cordialement,

Merci.

Par **amajuris**, le **01/04/2017** à **10:31**

bonjour,

seule une modification de filiation peut permettre de modifier le nom de famille d'un enfant.

le divorce des parents n'a aucune influence sur le nom de leurs enfants, car même divorcés, il reste leurs enfants.

salutations